

En France, ces fleurs sauvages menacées de disparition

EN IMAGES - Quinze pour cent des plantes à fleurs, fougères et conifères de France métropolitaine, dont près d'une centaine d'espèces endémiques, sont en train de disparaître sous la pression des activités humaines.



Elles bordent les chemins, poussent dans les anfractuosités, ponctuent les champs, survivent en altitude, mais il faut bien le reconnaître: si les milliers de plantes sauvages, le plus souvent à fleurs, font partie du décor de la France, on ne s'en soucie guère. L'annonce il y a quelques mois d'un effondrement du nombre des oiseaux des campagnes a très largement ému les Français. Au-delà des botanistes convaincus, vont-ils s'intéresser de la même manière à ces petites fleurs si communes?

C'est sans aucun doute l'un des objectifs de la liste rouge de la flore vasculaire de France métropolitaine que vient de publier l'**UICN**¹ (Union internationale pour la conservation de la nature). Un travail gigantesque, avec la collecte et le traitement de 30 millions de données, qui a mobilisé une quarantaine de botanistes et autres experts de la Fédération et du réseau des conservatoires botaniques nationaux, de l'Agence française de la biodiversité (AFB) et du Muséum national d'histoire naturelle (MNHN).

Les plantes vasculaires, ce sont les plantes à fleurs, les fougères et les conifères. Sont donc écartés les champignons, les mousses et les lichens. Cela représente 4982 espèces de plantes indigènes (sur un peu plus de 6000 présentes en France) dont "15 % (742) encourtent un risque de disparition", alertent les organismes. 421 espèces entrent dans la catégorie "menacée" et 321 dans celle de "quasi menacée". Parmi ces espèces menacées, 63 sont endémiques (que l'on ne trouve qu'en France métropolitaine qui en compte environ 230).



Les spécialistes précisent que 373 espèces (7 % du total) n'ont, pour diverses raisons, pas encore pu être évaluées.

"Parmi elles, certaines pourraient venir augmenter le nombre des espèces menacées", note le communiqué.

Il est question de la spiranthe d'été, de toutes sortes d'épervières, de la cytise hérisson, de l'épipactis des castors... Et des centaines d'autres aux noms aussi charmants et évocateurs, que méconnus.

"Il y a eu les prémices d'une liste il y a une dizaine d'années, mais elle ne portait que sur un millier d'espèces", rapporte Alexandre Reteau, du Conservatoire botanique national des Pyrénées et de Midi-Pyrénées. "Ce travail est inédit", précise-t-il.

¹<https://uicn.fr/liste-rouge-flore/>

Sans véritable surprise,

"les activités humaines sont au cœur des menaces qui pèsent sur la flore", note le communiqué.

À l'instar de ce qui se passe pour la faune, la modification des habitats naturels avec l'assèchement des zones humides, l'urbanisation, mais aussi la disparition au profit d'une agriculture intensive des petites structures agricoles et du pastoralisme qui les accompagnait sont autant de raisons de la disparition de ces plantes.

► Lire aussi : **L'inquiétant déclin de la vie animale**

L'UICN égraine les exemples. Premier d'entre eux, les zones humides. Elles sont tellement menacées qu'elles font l'objet d'une convention internationale (Ramsar) et sont célébrées tous les ans le 2 février dans le cadre d'une journée mondiale.

"50 % des surfaces des zones humides ont disparu en France en cinquante ans", rappelle Alexandre Reteau.

Le plus souvent, elles ont été asséchées ou drainées au profit de terres agricoles ou d'urbanisation et cela menace des plantes telles que le panicaut vivipare (en danger critique) ou encore la salicaire faux-thésium (en danger). Le séneçon des cours d'eau a vu son territoire se rétrécir comme peau de chagrin, notamment du fait de l'artificialisation des berges.

La ville et l'artificialisation des sols qui ne cessent de gagner du terrain empiètent sur la végétation

L'agriculture se trouve également sous le feu des projecteurs. Pas toujours en mal. C'est en effet grâce à une pratique de l'élevage en milieu ouvert que de nombreuses plantes disposaient d'un espace vital, notamment dans de grandes prairies, là où aujourd'hui beaucoup d'entre elles se meurent, étouffées dans les broussailles apparues avec la déprise agricole. C'est le cas par exemple de la gentianelle amère. En cinquante ans, quelque 30 % des prairies ont disparu en France. Quant aux fleurs dites messicoles (liées à la moisson) telle que la turgénie à larges feuilles, elles sont autant de "mauvaises herbes" dont les herbicides et les changements dans le mode de labour ont eu raison. 23 % de ces espèces sont aujourd'hui menacées.

La ville et l'artificialisation des sols qui ne cessent de gagner du terrain empiètent également sur la végétation.

"En périphérie de Toulouse, l'orchis lactée fait partie des espèces menacées par l'essor des grandes zones urbaines", précise encore Alexandre Reteau.

"Il est encore possible d'agir", veulent toutefois croire les organismes ayant participé à ce travail, qui va leur permettre d'avoir une référence dans le temps et ainsi, de suivre très précisément l'évolution de toutes ces plantes dans les années à venir.

À nouveau, comme pour la faune, les spécialistes redoutent une accélération de la disparition de ces espèces **qui plus est dans le contexte du changement climatique**. Les plantes qui ont trouvé refuge en haute montagne ne peuvent pas monter plus haut et risquent d'être délogées par d'autres qui remontent pour trouver de la fraîcheur. Mais de nombreuses mesures de conservation sont aujourd'hui mises en place dans le cadre de sites protégés et de création de banques de semences. Comme pour tout le reste du vivant, une course contre la montre est lancée.

Les conservatoires botaniques sont mobilisés

Plans d'action, développement des espaces protégés, création de banques de semences... Les Conservatoires botaniques nationaux sont à pied d'œuvre.

"Notre objectif est de tout faire pour que la flore et les hommes puissent coexister", explique Alexandre Reteau du Conservatoire des Pyrénées et de Midi-Pyrénées.

Il y a donc beaucoup de travail qui est mené sur le terrain pour restaurer les habitats. Ces onze conservatoires nationaux apportent un appui technique et scientifique aux collectivités territoriales comme aux organismes privés afin *"de trouver et d'encourager les meilleures pratiques"*.

Le cas du panicaut vivipare est un très bon exemple. Cette herbacée de Bretagne, classée en *"danger critique"*, peut être maintenue à Belz dans le Morbihan

"parce que l'on fait paître deux vaches Pie noir qui participent à l'entretien du lieu".

Les banques de semences qui visent à conserver le patrimoine génétique des espèces ne sont utilisées que dans un deuxième temps. Pour pouvoir replanter des fleurs, il faut qu'il y ait un terrain pour les accueillir.

La rédaction vous conseille

- *60% des animaux sauvages ont disparu en quarante-quatre ans*
- *Biodiversité: «La France, l'Europe et le monde connaîtront-ils le destin de l'île de Pâques?»*
- *SOS espèces en danger: des centaines d'animaux menacés d'extinction en France*